

WiMax: publication des appels à candidatures

Le WiMax français prépare son décollage. Cette technologie sans fil qui permet d'accéder au haut débit avec une couverture et un débit bien supérieur au Wi-Fi devrait permettre à des régions enclavées exclues de l'ADSL d'accéder enfin au haut débit.

Malgré des expériences réussies dans de nombreuses régions, pour le moment, un seul opérateur dispose d'une licence WiMax. Mais comme nous vous l'annonçons il y a quelques semaines, le gouvernement a décidé de passer à la vitesse supérieure en ouvrant le marché. Chaque région pourra disposer de deux licences. On sait aujourd'hui que l'appel à candidatures sera publié cette semaine. La sélection se fera au début de l'année prochaine selon trois critères: « *la contribution au développement territorial, l'aptitude à favoriser la concurrence et le montant de la redevance que le candidat est prêt à payer* ». Si une région génère plus de deux candidatures, le ministère de l'Industrie précise qu'un système d'enchères à un tour sera organisé. Opérateurs devraient être sur les rangs mais aussi les collectivités qui désormais ont la possibilité, via de nouveaux pouvoirs, de prétendre à des licences. Cette possibilité suit en fait les objectifs du gouvernement. En avril dernier, le ministre de l'Équipement et de l'Aménagement du territoire Gilles de Robien avait souhaité mettre à l'étude la possibilité de « *confier des licences WiMax à des collectivités territoriales de niveau départemental pour qu'elles puissent utiliser cette technologie et développer leur propre réseau* ». Si 95% des Français ont la possibilité d'accéder à l'Internet haut débit, la couverture territoriale montre encore des disparités. Ainsi, environ 10.000 communes Françaises sont toujours exclues du haut-débit. Situées en zones rurales, à faible densité, ces zones n'attirent pas vraiment les opérateurs et il leur faut alors attendre le bon vouloir de France Télécom. Ces annonces autour du WiMax ont été faites à l'occasion de l'inauguration d'une nouvelle expérimentation à Truchtersheim en Alsace. C'est le RTE (Réseau Transport Electricité) qui a déployé ce projet en équipant un pylône électrique de 225.000 volts qui servira de support d'accueil des équipements WiMax. **Le WiMax c'est quoi?**

Evolution du Wi-Fi, et reprise du concept de boucle locale radio (BLR), le WiMax (World Interoperability for Microwave Acces) est une technologie hertzienne sans-fil dans la bande des fréquences de 3,5 Ghz promet un débit maximum de 70 Mbit/s avec une portée de 50 kilomètres. En réalité, les opérateurs parlent plutôt de 12 Mbit/s et de 20 kilomètres. Ainsi, avec quelques dizaines de stations de base, il est possible de couvrir tout un département. Il suffit ensuite d'installer des antennes relais sur les cheminées des habitations. Simple à déployer, le WiMax permet de proposer des abonnements à des prix raisonnables. Dans l'Orne, l'accès à 1Mb/s sera facturé (par Altitude Telecom, seul propriétaire d'une licence pour le moment) à 39 euros par mois et à 45 euros avec la voix. Il n'est néanmoins pas possible de faire transiter la télévision comme avec l'ADSL.